



ENGIE

BiOZ Le biométhane au cœur de nos territoires

CENTRALE BIOMÉTHANE DE CHAUMONT

Fiche descriptive

📍 SITE

1 rue du Haut Moreau, Parc d'activité de Chaumont, 45120 Corquilleroy

📅 DATES DU PROJET

Démarrage chantier : juin 2019
1^{er} m³ de biométhane injecté : décembre 2020

👤 PORTEURS DU PROJET

Centrale Biométhane de Chaumont : maître d'ouvrage
ENGIE BiOZ : développeur, concepteur, propriétaire et exploitant

📊 MONTANT DE L'INVESTISSEMENT

9 550 000 €

€ SUBVENTIONS

ADEME : 650 000 €
FEDER : 261 400 €

PARTENAIRES DU PROJET

Soutenu par



Cette opération est cofinancée par l'Union Européenne, le Conseil Régional du Centre-Val de Loire et le Fonds Européen de Développement Régional.

@ Pascal Léopold

AGENCE ROUEN

45, impasse du Petit Pont
76230 Isneauville

AGENCE RENNES (SIEGE SOCIAL)

10, Boulevard de la Robiquette
BP 86115
35761 Saint Grégoire Cedex

info.bioz@engie.com
Tél siège social : 02 23 46 17 62

CENTRALE BIOMÉTHANE DE CHAUMONT - 21 GWh



@ Pascal Léopold

DU BIOMÉTHANE AU COEUR DU PAYS GÂTINAIS

Implantée sur les communes de Pannes et Corquilleroy dans le Loiret, la Centrale Biométhane de Chaumont est un outil de valorisation écologique local. Dans le cadre de la transition énergétique, ce projet y répond pleinement à plusieurs titres : la production d'énergie verte, la valorisation de déchets organiques du territoire et la contribution au recyclage local des éléments fertilisants.

Depuis 2014 jusqu'à sa mise en service en 2020, deux enjeux fondamentaux ont fait l'objet d'un investissement important pour concrétiser ce projet. Tout d'abord, la concertation des acteurs territoriaux a été fondamentale dans l'objectif d'intégrer au mieux cette unité au cœur du territoire. L'objectif étant de réunir le plus grand nombre d'exploitants agricoles, soit au total 37 agriculteurs partenaires du projet. L'autre enjeu a été de sélectionner un procédé de méthanisation robuste et éprouvé en voie sèche continue (piston). Cette technologie étant encore peu répandue en France sur nos matières à digérer, cet aspect a impacté la durée de concrétisation de ce projet.

La Centrale Biométhane de Chaumont est un projet d'envergure territoriale qui va produire un gaz vert (21 GWh/an), le biométhane, consommé localement. Cette énergie renouvelable est issue de la dégradation biologique de matières organiques venant du territoire Montargois.

Cet exemple d'économie circulaire est une belle réussite ; l'énergie produite par l'installation à hauteur de 250 Nm³/h de biométhane correspondra à 6% de la consommation annuelle en gaz de l'agglomération Montargoise sur le réseau de distribution GRDF.

LES CHIFFRES CLES

Production de biométhane

21 GWh/an, soit l'équivalent de la consommation en gaz de 1 900 foyers

Capacité

250 Nm³/h injectés en continu dans le réseau de gaz

Surface totale

1,8 hectares de terrain

Volume de digestion

Voie sèche piston 2 100 m³ à une température de 55°C pour un temps de séjour d'environ 25 jours

Alimentation en substrats

Autorisation pour traiter 25 000 t/an, soit 68 t/jour introduites dans le digesteur

Type de substrats

62 % d'origine agricole (fumiers, résidus végétaux)
38 % issus d'industries agro-alimentaires

Valorisation agricole

37 exploitations pour une surface d'épandage totale de 5 300 ha
Retour au sol de plus de 20 000 tonnes de digestat

Tonnes de CO₂ évitées

5 000 tonnes de CO₂ par an

